



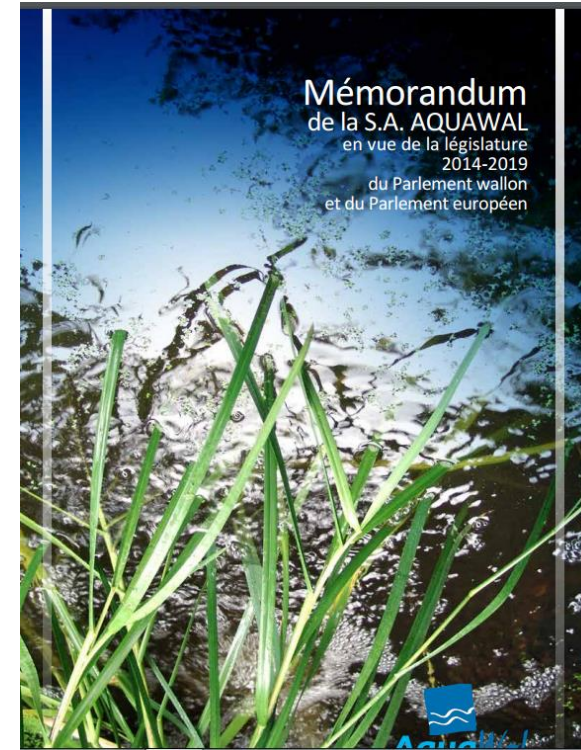
Eau et Législation

Point de vue du secteur de l'eau

Par Monsieur Cédric PREVEDELLO
Conseiller scientifique à Aquawal

Le mémorandum d'Aquawal

- Emis en 2014.
- A destination des principaux partis politiques.
- Sensibiliser les mandataires politiques francophones aux positions et au retour d'expérience du secteur.
- Accueil positif.
- Certains points repris dans les programmes des partis et au final dans la DPR 2014-2019.



Le passeport-eau des habitations

- Secteur est favorable à cette idée.
- Permettra de compenser les failles d'application de la législation.
- Permettra de renforcer à terme l'efficacité de la législation et l'efficience du secteur.
- Existe depuis plus de 10 ans en Flandre et plus longtemps à Bruxelles.
- Aquawal est impliquée dans l'élaboration des procédures y relatives.

Le SPAA et égouttage

- Les objectifs essentiels à nos yeux :
 - Ouvrages d'AA de qualité.
 - Meilleur service aux usagers.
 - Équité en matière de contribution à l'assainissement.
- Aquawal soutient la professionnalisation accrue de l'AA.
- Équilibre recherché entre les différents acteurs du secteur.
- Nécessité d'une professionnalisation accrue attendue de la gestion des réseaux d'égouttage.

La protection de la ressource

- Sensibilisation depuis plus de 15 ans via Nitrawal.
- Progrès observés comme la baisse de l'apport en nitrates et de l'utilisation des produits phytosanitaires.
- Certains investissements ont cependant été nécessaires.
- À charge des usagers du service d'eau.
- Nécessité de renforcer les politiques de protection de la ressource.
- Nécessité de modifier les structures actuelles Nitrawal et Phyteauwal.
- Réorientation des moyens issus de la protection des captages.

Le financement du secteur

- Investissements importants ...
- ...et pourtant encore insuffisants pour renouveler correctement le patrimoine.
- Lien entre aménagement du territoire et coût de l'eau : progrès enregistrés mais encore insuffisants.
- Rentabilité du réseau d'eau en Wallonie inférieure à la Flandre et à Bruxelles.

La réforme du Fonds social de l'eau

- Augmentations du prix → augmentations des difficultés sociales.
- Faible partie de la population.
- Fonds social de l'eau existe depuis 1996 chez certains opérateurs.
- La SPGE et Aquawal travaillent à une amélioration du mécanisme, dont notamment :
 - Le doublement du FAT;
 - L'ouverture de ce fonds à des ménages n'y ayant pas accès aujourd'hui.

Le financement du secteur

- Financements autres que la seule facture d'eau.
- Contribution des ressources alternatives en eau aux coûts d'assainissement.
- Contribution des industriels revue à la hausse, mais restant insuffisante.
- La protection de la ressource doit être financée en vertu du principe pollueur-payeur.

Autres sujets

- Transposition de la Directive sur la radioactivité:
 - Concertation inexistante;
 - Recours en annulation au conseil d'Etat via Belgaqua.
- Distributeur doit prévenir des doutes relatifs aux sur et sous-consommation d'eau dans le cadre de l'identification de la fraude aux allocations sociales.
- ➔ Développements informatiques à charge de l'utilisateur.
- Réforme de la fonction consultative : évolution positive pour que le « monde de l'eau » soit représenté.



29 SEPTEMBRE 2016



Nous vous remercions
pour votre bonne
attention

SA AQUAWAL

www.aquawal.be

+32 81 25 42 30